



Le 16 juillet 2014

LETTRE OUVERTE A SON EXCELLENCE

Monsieur ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE

Monsieur le Président de la République,

Vous êtes certainement tenu informé de la situation dramatique que vit une composante de la société algérienne, à savoir la communauté Tamazight Ibadite dans son ensemble dite Mozabite, car une grande partie habitant la vallée du M'Zab depuis plus d'un millénaire.

Des centaines de magasins, habitations appartenant à des Mozabites ont été pillés, saccagés et brûlés dans la majorité des cités millénaires. De très nombreux enregistrements diffusés sur internet en témoignent.

Dix Mozabites ont été lâchement tués par des groupes d'assassins venus d'un autre temps. Ces individus sont facilement identifiables sur les enregistrements et sanctionnables, ils ont agi soit à visage couvert, soit à visage découvert.

La partialité d'une partie des forces de l'ordre est démontrée par les enregistrements réalisés.

Personne ne connaît au juste la raison ou les raisons de cet acharnement contre les Mozabites depuis huit mois.

Que reproche-t-on au juste aux Mozabites ?

Leur appartenance au rite Ibadite?

Ce rite coexiste de façon pacifique avec le rite Malékite depuis toujours.

Mail : Abdallahzekri@orange.fr

Tél : 06 83 04 42 34

Leur appartenance Amazigh?

Les Amazighs comme les Arabes sont deux composantes étroitement liées et indéfectibles du peuple algérien.

Leur réussite économique ?

Leur modeste réussite économique n'est pas due au hasard et ceci n'est que la conséquence logique d'un labeur soutenu et continu.

Leur organisation sociale ?

Cette organisation sociale a donné ses preuves quant à son efficacité au service de la veuve, de l'orphelin et du nécessiteux.

Beaucoup de nos frères Malékites ont souligné son efficacité.

La tolérance des Mozabites est confrontée à l'intolérance des autres.

Les frères Malékites d'hier sont devenus les ennemis d'aujourd'hui, saccageant, pillant, détruisant les biens des Mozabites. Le summum étant l'extermination de sang-froid de dix Mozabites.

A notre connaissance, aucune famille Malékite n'a eu à pleurer la perte d'un être cher provoquée par des Mozabites.

Tuer un musulman est contraire aux principes de l'Islam.

Sous votre autorité, les responsables des différentes composantes de l'Etat et à leur tête le Premier Ministre, Mr Abdelmalek Sellal, ont mené de multiples tentatives de médiation entre les deux communautés.

Tous les efforts fournis afin d'apporter une solution aux différents symptômes de la maladie, se sont avérés inefficaces à ce jour.

Le diagnostic de la situation actuelle du M'Zab n'ayant pas été établi, toutes les mesures prises seront et resteront inefficaces face à l'ampleur et à la profondeur du mal.

Comment se fait-il que les responsables algériens, connus pour leur sens diplomatiques dans l'approche et la résolution de problèmes internationaux, ne mettent pas leur talent reconnu pour résoudre un problème algéro-algérien qui nécessite une approche et une solution purement algérienne.

Ce problème est porté sur la scène internationale par les médias au vu de sa longévité, son atrocité, son absence de mobile et touchant une minorité du peuple algérien Amazigh, Ibadite, partie intégrante de la Nation Algérienne.

Nous, membres du Collectif des Mozabites en Europe, meurtris par la situation qui perdure dans le M'Zab, endeuillés par les pertes humaines, DEMANDONS A SON EXCELLENCE MONSIEUR ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DE FACON URGENTE ET SOLENNELLE ET DEVANT ALLAH TOUT PUISSANT :

Mail : Abdallahzekri@orange.fr

Tél : 06 83 04 42 34

- L'APPLICATION DE LA CONSTITUTION DANS TOUTES SES DIMENSIONS POUR RETABLIR LA SITUATION DANS CETTE REGION CHERE A TOUS LES ALGERIENS.
- L'ORGANISATION D'UNE REUNION ENTRE LES DIFFERENTS PARTIS ET LES INCITER ET LES CONVAINCRE A TROUVER UNE SOLUTION RAPIDE ET PERENNE.
- LA REPARATION DES DOMMAGES SUBIS AUX BIENS ET AUX PERSONNES.
- LA PRISE EN CHARGE DES FAMILLES DES VICTIMES.
- LA LIBERATION DES PERSONNES EMPRISONNEES DU SEUL FAIT D'AVOIR VOULU PROTEGER LEURS BIENS OU LES BIENS D'AUTRUI.
- LA CONDAMNATION ET LA SANCTION DES CRIMINELS.

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, LA CONSTITUTION VOUS DONNE TOUS LES POUVOIRS EN QUALITE DE CHEF DE L'ETAT ET CHEF DES ARMEES POUR PRENDRE LES MESURES ADEQUATES ET NECESSAIRES AFIN DE **RETABLIR LA PAIX, LA SECURITE ET LA PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES**

VOUS ETES NOTRE SEUL ET DERNIER RECOURS APRES ALLAH.

VIVE L'ALGERIE UNIE.

Le Coordinateur,

Abdallah ZEKRI